



SE PREPARER A L'EVALUATION EXTERNE

Tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux sont soumis à une évaluation externe tous les sept ans. La législation impose aux organismes gestionnaires et aux directeurs une méthodologie et une mise en œuvre partagées en amont, avant la signature du contrat. Il est indispensable que les directeurs s'approprient la loi, le décret et également la philosophie pour cette évaluation externe dont l'enjeu majeur est le renouvellement de l'autorisation de fonctionner de l'établissement ou du service.

Public concerné

Directeurs d'établissements et services pour personnes âgées, directeurs adjoints, responsables qualité.

Objectifs :

Se préparer à l'évaluation externe, acquérir des outils pour contracter avec un organisme agréé, savoir faire un pré-diagnostic de sa structure.

Programme :

Les enjeux de l'évaluation externe
Le lien avec l'évaluation interne
La loi 2002-02 et son décret d'application
Les obligations réglementaires
Les recommandations de l'ANESM
Une évaluation non-normative, reposant sur le projet de l'institution
Le choix d'un référentiel
Les différentes organisations pratiques possibles
Les outils de management utiles

Informations pratiques

Durée de la formation :

1 journée de 9h00 à 17h00

Tarif déjeuner inclus* :

Adhérents à la FNADEPA : **225 €**

Non adhérents : **275 €**

Le nombre de stagiaire est fixé à 15, la formation sera annulée **deux semaines avant la session** s'il y a moins de 10 inscrits.

Date : Le 29 avril 2010

Lieu :

CENTRE SOCIAL D'ANIMATION
3 RUE DES ACADIENS
14000 CAEN

Directeur :

Monsieur DAHLAB Isaak

Tel : 09.64.43.39.94

Intervenant :

Evaluateur externe expert certifié
AFNOR

Madame MORVAN Martine

Organisateur : FNADEPA

N° organisme de formation :

11 93 05795 93

N° habilitation ANESM :

2010-03-437

**L'intégralité du coût de la formation est due pour toute annulation intervenant moins de 8 jours ouvrables avant le stage.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à FNADEPA -175 boulevard Anatole France - 93200 SAINT-DENIS

Tél : 01.49.71.55.30 Fax : 01.48.20.63.74

Titre _____

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Adhérent Non Adhérent

Etablissement _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tel _____ Fax _____

Email _____

Se préparer à l'évaluation externe

Le 29 avril 2010 à CAEN

(1 Bulletin par personne)

Statut de l'établissement :

FPT FPH FPE

Association SA ou SARL

Autre à préciser : _____

Règlement :

Je règle par chèque ci-joint

Je règle par mandat administratif

Organisme collecteur des fonds formation : _____

Fait à _____ Le _____

Signature et cachet de l'établissement

